Département du Bas-Rhin Arrondissement de Sélestat-Erstein COMMUNE DE BOLSENHEIM

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du Lundi 29 juin 2020 à 19h30

Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf du mois de juin, en raison des normes sanitaires, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.

Date de convocation :	Date d'affichage :	Nombre de conseillers :
15/06/2020	15/06/2020	En exercice : 15
		Présents : 15
		Votants : 15
		Pouvoir : 0
		Absent : 0

Objet : désignation du délègue au SDEA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2020, il convient de désigner les représentants siégeant au niveau local, territorial et global du SDEA, conformément à ses statuts.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5721-2,
- vu les Statuts du SDEA et notamment ses articles 9, 11 ainsi que son annexe 2 fixant la représentation de chaque périmètre intégré à 1 délégué par commune, par tranche de 3000 habitants disposant d'autant de voix que de compétences transférées ,
- vu la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020,
- considérant la proposition de désigner un délégué commun représentant les différentes compétences du cycle de l'eau à l'appui d'une concertation Commune – Etablissement Public de Coopération Intercommunale,
- considérant que ce délégué commun pourra être issu du Conseil Municipal ou du Conseil Communautaire ,
- après avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire,
- après en avoir délibéré.

Les membres du conseil municipal décident, conformément à la délibération du 2 juin dernier,

Avec 12 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS (maire et adjoints)

de désigner en application de l'Article 11 des statuts du SDEA, pour la compétence eau potable

GIRARD Patrick Titulaire
HARTMANN Albert Suppleant
WISSER Michel Suppleant

Ces délégués sont nommés pour l'eau potable, l'assainissement et le grand cycle de l'eau, pour représenter la commune au sein de la Commission Locale et de l'Assemblée Générale du SDEA.

Publié et transmis à la sous-préfecture le 30/6/2020

Le Maire, Patrick GIRARD